
INFORMATION IMPORTANTE POUR LES FOURNISSEURS DE SERVICES À PROPOS DE L'ADMISSIBILITÉ DES CLIENTS

Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)

Le 30 juin 2012, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a apporté de nombreux changements au Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI).

Les produits et services couverts par le PFSI dépendent désormais du statut d'immigration des bénéficiaires du programme, ce qui signifie que l'accès des clients aux différents services dépendra du type de couverture à laquelle ils ont droit. Les fournisseurs doivent **vérifier l'admissibilité des clients avant de leur fournir des services** afin de s'assurer que ces derniers sont couverts pour les services en question. Cette vérification doit avoir lieu à **chaque** rendez-vous du patient, puisqu'il peut cesser d'être admissible ou avoir une nouvelle couverture à tout moment.

Dès le 29 octobre 2012, les fournisseurs pourront vérifier l'admissibilité de leurs clients à partir du portail Web sécurisé au <https://fournisseur.medavie.croixbleue.ca>.

Pour vérifier l'admissibilité de vos clients, connectez-vous à la section sécurisée du site, puis cliquez sur le lien « Couverture ». Inscrivez le numéro d'identification du patient et cliquez sur « Chercher ».

Le nom du patient, le numéro d'identification, le type de couverture et sa durée apparaîtront sur l'écran. Vous pouvez imprimer ces renseignements pour vos dossiers. La copie papier sera estampillée de la date. Les renseignements qui apparaissent ne sont valables que pour la journée où ils sont consultés ou imprimés.

Veuillez consulter le tableau des avantages pour connaître les avantages et les services inclus dans chaque type de couverture. Vous pouvez consulter les nouveaux tableaux des avantages sur le portail Web sécurisé des fournisseurs au <https://fournisseur.medavie.croixbleue.ca>.

Pour obtenir plus d'information au sujet des changements apportés au PFSI, visitez le site Web de CIC au www.cic.gc.ca/pfsi.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à téléphoner au Service à la clientèle de Croix Bleue Medavie en composant le 1-888-614-1880.

